

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
WILAYA DE TIZI OUZOU
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

N.I.F : 41 000 2000 015 019

Conformément aux dispositions de l'article 65 alinéa 2 du décret présidentiel n° 15/247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction de l'Administration Locale de la Wilaya de Tizi-Ouzou informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à Avis d'appel d'offres national ouvert N°05/DAL/TO/2026 du 03/03/2026 relatif à :

ACQUISITION DE DEUX (02) CAMIONS HYDROCUREUR AU PROFIT DES COMMUNES

Paru dans le BOMOP et dans les quotidiens nationaux « **EL Hayat El Arabiya** » et « **البهجة** » du 03/03/2025 , **BOMOP** et la **presse électronique** qu'à l'issue de l'évaluation des offres conformément aux dispositions du cahier des charges a été attribué provisoirement à l'entreprises suivante :

Désignation de l'entreprise	N.I.F	Montant DA/TTC	Délais de livraison	Critère de choix
SARL DAR EDDIAF MOTORS	00101610042467516003	40 240 000,01	75 jours	Offre la moins disante

Aussi et conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16/09/2015, portant réglementation des marchés modifié et complété les soumissionnaires contestant le choix opéré pourront introduire leurs recours dans les 10 jours, à compter de la première parution de cet avis dans la presse, auprès de la Commission des marchés de Wilaya de Tizi-Ouzou, sise Cité administrative Wilaya de Tizi-Ouzou – Secrétariat Général- passé ce délai aucun recours ne sera pris en considération.